



Le 19 septembre 2018

Le financement du Grand Paris : une nouvelle pression fiscale sur les entreprises franciliennes !

Alors que Gilles CARREZ a rendu son rapport au Premier Ministre sur les ressources de la Société du Grand Paris, la Fédération des promoteurs immobiliers d'Île-de-France s'inquiète des différentes pistes proposées pour trouver de nouveaux financements (200 à 250 millions d'euros) et notamment l'augmentation de la taxe sur les bureaux.

Le Grand Paris Express est une réalisation sans précédent qui permettra au territoire francilien de devenir encore plus compétitif dans un contexte post-Brexit attractif pour les entreprises étrangères. Le dépassement de son coût de 26 à 35 milliards d'euros après 8 années d'existence ne doit pas se répercuter sur les entreprises franciliennes.

Les premières solutions retenues pour trouver à court terme des ressources supplémentaires émanent de recettes fiscales, approche que regrette la FPI IDF.

L'évolution de certaines taxes et notamment celle sur les surfaces à usage de bureau, de commerce et de stockage (TSB) en élargissant son assiette et en rehaussant de 10 % ses tarifs à Paris et dans les Hauts-de-Seine, n'est pas opportune. En effet, l'effort est une nouvelle fois porté par les entreprises qui contribuent déjà pour l'essentiel au financement du modèle actuel, sans oublier qu'elles supportent par ailleurs le versement transport pour le reste du réseau francilien.

Le coût de ce grand projet doit être porté par l'ensemble des bénéficiaires du Grand Paris Express, y compris au-delà de l'Île-de-France, s'agissant d'une infrastructure d'intérêt national.

Pour la Fédération, une analyse prospective mérite d'être engagée avec les structures d'aménagement sur les plus-values foncières et les droits à construire dans les quartiers de gare afin d'optimiser la valeur qui sera générée par le futur réseau de transport.

Enfin, la FPI IDF appelle de ses vœux la mise en place d'une politique plus rigoureuse dans la maîtrise et le suivi des coûts afin d'éviter tout nouveau dérapage budgétaire. L'effort doit être interne avant de faire porter les surcoûts sur les entreprises franciliennes.

Contact :

Coralie ADAM – Chargée de mission – 01 45 51 67 37/06 82 37 62 47